



Projet cofinancé par le Fonds
européen de développement régional

MUTUALISATION DES MOYENS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

SPL OSER
Aurélie DUPARCHY

DREAL de Lyon, le 27 février 2018,



La SPL d'efficacité énergétique OSER

- Création de la SPL d'efficacité énergétique fin 2012
- Début d'activité été 2013, avec 11 actionnaires
- La SPL Oser compte 22 actionnaires (sept. 2017) :
 - La Région Auvergne-Rhône-Alpes,
 - 20 communes
 - Un syndicat d'énergies, le SIEL

La SPL OSER intervient majoritairement pour des communes.

Près de la moitié de ces communes ont plus de 20 000 habitants

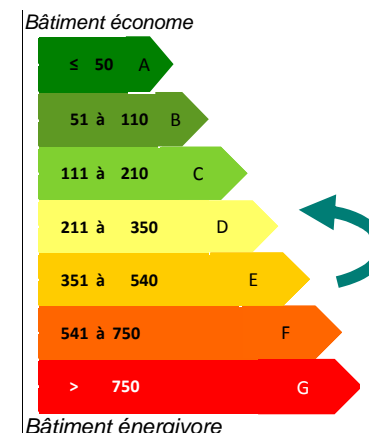
Communes	Dpt
Aix-les-Bains	73
Ambérieu en Bugey	1
Annecy	74
Annemasse	74
Bellegarde sur Valserine	1
Bourg-en-Bresse	1
Chambéry	73
Eybens	38
Gières	38
Grenoble	38
Grigny	69
La Motte Servolex	73
Meyzieu	69
Montmélian	73
Passy	74
Rillieux-la-Pape	69
Roanne	42
Romans sur Isère	26
Saint Fons	69
Saint Priest	69



Les objectifs de la SPL OSER

Réaliser des opérations exemplaires de rénovation énergétique se traduisant par :

- Un niveau BBC rénovation
- Une réduction significative, de 40 à 70 % sur :
 - les consommations d'énergies
 - les émissions de gaz à effet de serre



Parmi plusieurs mode de réalisation des opérations :

- Proposer un montage dans lequel la SPL OSER prend un engagement de performance énergétique vis-à-vis de la collectivité.
- Et financer ces opérations via le tiers-investissement.

Développer une activité économique sur le territoire : conception (architectes, bureaux d'études) entreprises de réalisation des travaux et d'exploitation

Les modalités d'interventions

- Les collectivités actionnaires exercent sur la SPL un **contrôle analogue** à celui qu'elles exercent sur leurs propres services (idem pour toutes les SPL)

- Interventions uniquement sur **les bâtiments de ses actionnaires** (collectivités locales)

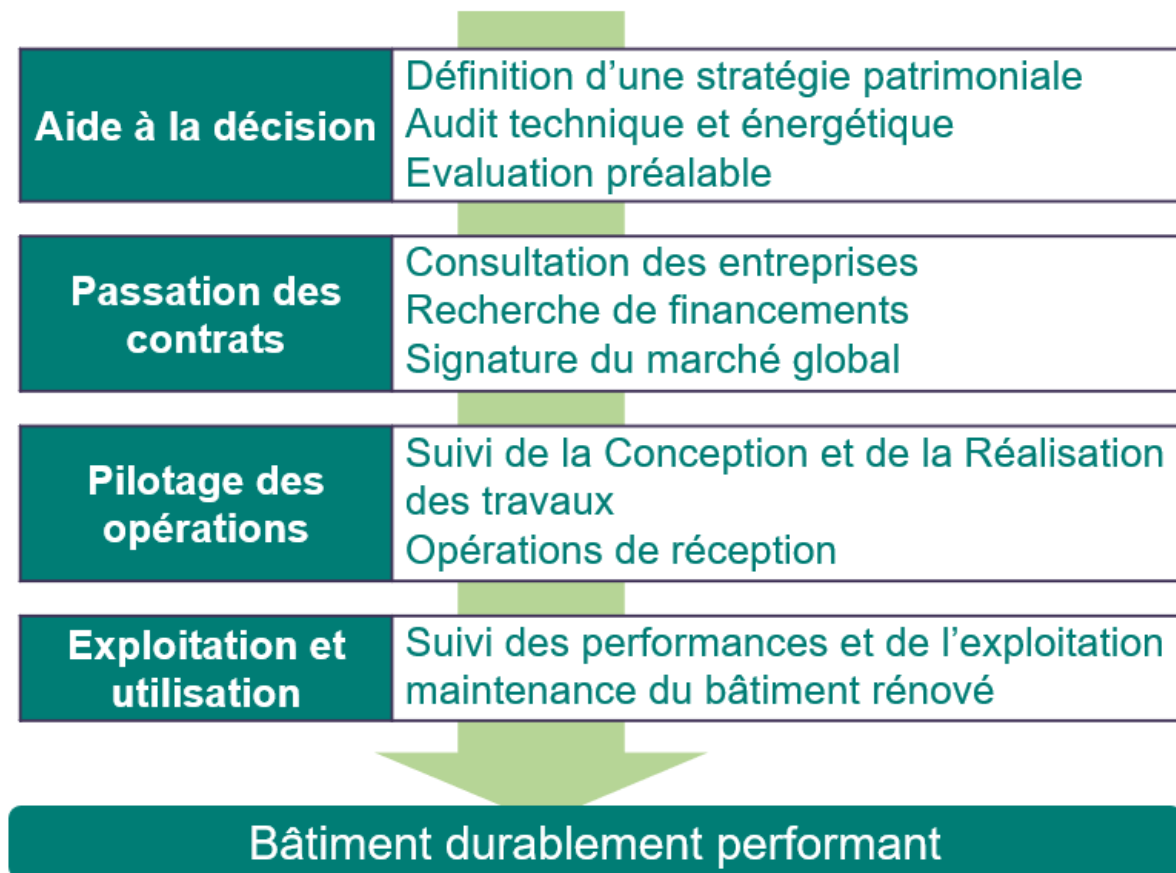
- Plusieurs cadres d'interventions possibles via des marchés passés entre la collectivité et la SPL, sans mise en concurrence (« in house » ou « Quasi-régie ») :
 - Missions d'expertise et d'AMO (diagnostics, stratégie patrimoniale, évaluation préalable...) (1)
 - Mandat de maîtrise d'ouvrage (1)
 - Tiers-investissement, sur des bâtiments **en pleine propriété de la collectivité concernée** (2)

(1) Sur la base d'un contenu et d'un prix convenu

(2) Via un marché de partenariat entre la collectivité et la SPL



Le déroulement d'une opération



Une présence aux côtés de la collectivité depuis les études de faisabilité jusqu'à la phase d'exploitation du bâtiment rénové

Les contrats avec engagement de performance nécessitent que l'exploitation soit confiée au titulaire (durée d'exploitation de 4 ans minimum)



Les CPE initiés par la SPL OSER

- 18 CPE signés correspondant à
 - 9 sites en exploitation (1 livré en 2015, 7 en 2016 ,1 en 2017)
 - 5 bâtiments en chantier
 - 10 bâtiments en conception pour des travaux à partir de l'été 2018
- Consultation en cours sur 2 projets
- Etudes en cours sur une quinzaine de projets

- Bâtiments concernés : essentiellement écoles et lycées mais aussi gymnases, hôtel de ville, bâtiments culturels,...



Quelques chiffres

- 115 000 m² de bâtiments rénovés
- Economies d'énergies entre 27 et 80%
avec une moyenne de 50% (EF/EP selon le contexte)
- 530 kWc photovoltaïque
- 496 kW chaufferie bois
- Durée du CPE de 6 à 10 ans
- Cout de la conception réalisation de 630 k€ HT à 5 195 k€ HT par site
soit de 191 €/m² à 1334 €/m² - Total de 53 M€ HT.



Lycée Amblard (26) -129 kWc



Lycée Camille Claudel
Lyon



L'intérêt de la SPL OSER

- Mutualisation des compétences techniques et financières
- Présence tout au long du processus aux côtés de la collectivité
- Capitalisation d'expériences
- Apport de moyens opérationnels
- Synergie entre les collectivités (élus/services) et la SPL OSER
- La pratique des dispositifs de financement (FEDER, prêts caisse des dépôts,...)



Perspectives et limites

- Perspectives:
 - Travail pour des E.P.C.I
 - Accompagnement dans l'élaboration de stratégies patrimoniales, de massification de travaux ponctuels (éclairage,..)
- Limite :
 - Taille des projets > 1 M€ (possible d'atteindre ce seuil en réalisant une opération sur plusieurs bâtiments)
 - Nombre actionnaires (mais taille critique de la SPL non atteinte)



Contacts

SPL d'Efficacité Energétique

5 rue Eugène Faure

38 000 Grenoble

04 76 22 55 34

contacts.spl@spl-oser.fr

Rendez-vous sur notre site internet :

www.spl-oser.fr

Voir notamment rubrique « Actualités »



La SPL OSER a reçu une aide financière du Fonds européen EEEF au lancement de son activité.



Les projets qui atteignent le niveau « BBC rénovation » peuvent obtenir des aides du FEDER.



La SPL OSER a obtenu le Prix du Jury au Trophée des EPL 2017



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement